

## *La Pratique collective*

La pratique instrumentale en groupe est au cœur de l'enseignement musical. Lieux privilégiés de socialisation et d'apprentissage de l'autonomie, les ensembles instrumentaux proposés par l'établissement ont pour vocation d'aborder tous les styles musicaux et d'offrir aux apprentis musiciens une pratique épanouissante selon leur choix instrumental et leurs aspirations personnelles.

Elle fait partie intégrante du cursus musical pour les élèves en Cycle Traditionnel (I° et II° Cycles à partir de 8 ans) et elle est à ce titre obligatoire dès la 3<sup>ème</sup> année (dès la 1<sup>ère</sup> pour les percussions). Les ensembles constitués sont ouverts également à tous les élèves du Cycle Libre et à tout amateur ayant déjà un acquis instrumental et souhaitant se perfectionner en groupe.

☞ **Les Orchestres des Jeunes, “Débutant” et “Avancé”** : La pratique collective en orchestre donne tout son sens aux connaissances acquises en individuel. Ecouter, déchiffrer, interpréter, en équilibre avec son voisin de pupitre mais aussi avec chaque autre pupitre instrumental, se sentir concerné et responsable de l'aboutissement d'un tout, guidé par l'oreille experte d'un chef expérimenté, apporteront autonomie et maturité musicale à nos jeunes talents.

Le répertoire adapté pour les jeunes musiciens est renouvelé chaque année avec les nouveaux arrivants. Placés sous la baguette du directeur de la Musique Municipale de Geispolsheim, professeur de direction d'orchestre au sein de l'école, ces ensembles instrumentaux accueillent tous les instruments d'harmonie (vents -sauf flûtes à bec et Irlandaise- percussions et claviers). Ils ouvrent la voie vers la Musique Municipale, débouché idéal pour nos jeunes musiciens lorsque le rythme scolaire les contraint à faire des choix dans leur pratique et à privilégier le plaisir de jouer ensemble, tout simplement. La progression au travers de ces ensembles puis l'entrée dans la Musique Municipale sont supervisées par le professeur de direction d'orchestre, en étroite coordination avec les professeurs d'instrument.



☞ **Musique de Chambre** : Cet atelier est destiné aux pianistes, guitaristes classiques et archets, mais aussi les instruments anciens, clavecin, flûte à bec, Traverso, ... et les instruments traditionnels, accordéon, flûte Irlandaise, Ukulele, ... qui trouveront leur place dans des ensembles adaptés en fonction de leurs effectifs.



Les élèves concernés sont répartis dans différents groupes à géométrie variable et fonctionnent par sessions alternées tout au long de l'année. Un calendrier précis est transmis aux familles dès la rentrée. Le répertoire est très varié. Les pianistes commencent par le *quatre-mains* puis font de l'accompagnement. Les guitares se produisent en duos et trios et abordent l'accompagnement par l'apprentissage des tablatures d'accords.



## Les ateliers de Musiques Amplifiées-Improvisées (MAI-1, 2 et 3)

Echelonnés sur trois niveaux progressifs, et ouverts à tous les instruments (voix, vents, cordes), en plus de la rythmique (batterie, clavier, guitares basse, électrique et électro-acoustique), ces trois ateliers offrent aux jeunes et moins jeunes, débutants, autodidactes, amateurs éclairés, de suivre un parcours au travers de tous les styles de musique des XX<sup>ème</sup> et XXI<sup>ème</sup> siècles, Variété, Pop, Rock, Soul, Funk, Blues, Jazz, etc ...



Les objectifs principaux sont d'apprendre aux musiciens l'autonomie pour qu'ils puissent former un jour leur propre groupe en dehors de l'établissement, et d'improviser librement sur tout support musical. Pour ce deuxième point, les contenus du troisième niveau sont résolument tournés vers le jazz, les standards, les choros. Il est possible de se perfectionner parallèlement dans le déchiffrage de l'écriture musicale propre au Jazz (grilles d'accord et nomenclature à l'anglaise) dans le cours de FM Jazz (module d'un semestre au choix).



M.A.I.-2 de 17h30 à 18h30 et M.A.I.-3 de 18h30 à 19h30 le vendredi.  
LE M.A.I.-1 sera réouvert en fonction du nombre de participants. Les

groupes extérieurs déjà constitués souhaitant se perfectionner peuvent s'inscrire en M.A.I.-3.

## Les Percussions :



- Les **Djembés, Derboukas**, et autres percussions traditionnelles accueillent les percussionnistes du 1<sup>o</sup> cycle, ainsi que tout autre instrumentiste souhaitant s'initier aux percussions ethniques autour des musiques traditionnelles d'Afrique du Nord et Centrale, d'Amérique du Sud et d'Asie. Atelier accessible hors cursus, par transmission orale, sans FM. Répétition le samedi matin, horaire à définir en réunion de rentrée.

- Les **Percussions Symphoniques**, accueillent les plus grands à partir de la 3<sup>ème</sup> année d'apprentissage. Toutes les percussions et accessoires de l'orchestre sont utilisés, les claviers (Marimba, Xylophone, Glockenspiel) Timbales, Cymbales d'orchestre et petits instruments, Guiro, Cloche Agogo, Tambourins, Riq, Triangle, ...



☞ **Les Chorales** : Les enfants de 7 à 10 ans sont accueillis au sein du Petit “Cœur” (*Petit ♥* - voir aussi le Cycle d’Orientation). Les adolescents (après la mue) et les adultes sont formés au sein du *Diletto Vocale* (ouverture à partir de 8 participants).

*Le Chœur d’enfants “Petit ♥”* - Cet ensemble vocal est ouvert à tous les enfants entre 7 et 9 ans qui souhaitent apprendre à chanter en groupe, soit en complément d’un cursus musical dans une autre dominante, soit comme dominante à part entière. Cette activité fait aussi partie intégrante du Cycle d’Orientation pour les CE1.



Les répétitions ont lieu le jeudi en deux groupes, le premier de 16h30 à 17h15 et le deuxième de 17h15 à 18h00.

Les enfants de plus de 9 ans peuvent être intégrés à un autre chœur d’enfants que nous ouvrons si nous avons plus de 8 inscriptions.

Les enfants de plus de 9 ans peuvent être intégrés à un autre chœur d’enfants que nous ouvrons si nous avons plus de 8 inscriptions.

*Le Chœur “Diletto Vocale”* pour les adultes, plus qu’une chorale, il s’agit d’un cours de technique vocale, en collectif, agrémenté d’une pratique chorale pour le plaisir. L’apprentissage se fait à l’oreille, les partitions ne sont qu’un support visuel pour suivre les textes.

Chœur de solistes abordant tous les styles, de la Renaissance aux Musiques Actuelles en passant par les musiques ethniques, le *Diletto Vocale* participe chaque année au concert caritatif et à d’autres projets ponctuels. Il accueille les adultes et adolescents à partir de la mue (vers 13 ans ...). Pas de niveau minimum requis. Le jour et l’heure de répétition restent encore à fixer, selon le nombre de participants.



Les répétitions de ces ensembles instrumentaux servent à apprendre à jouer en groupe, s’écouter, se répondre, pas à apprendre les partitions. Celles-ci doivent être travaillées en amont dans le cadre des cours individuels avec les professeurs d’instrument.

Vous trouverez sur le document “*Ilc. Liste pratiques collectives selon instrument*” le Tableau résumant les pratiques collectives, les instruments auxquels elles sont destinées et les styles musicaux abordés.